**Modèle de résolution BDS**

Alors qu'en 1948, l'État d'Israël a été créé par l'expulsion de la majorité de la population palestinienne autochtone, faisant d'eux des réfugiés qui, des décennies plus tard, ne peuvent toujours pas exercer leur droit fondamental au retour tel que stipulé dans la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations unies ;

Alors que, depuis 1967, Israël occupe et colonise la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est, construisant des colonies illégales réservées aux Juifs - que l'ONU a qualifiées de violation "flagrante" du droit international - ainsi qu'un mur de ségrégation de 8 mètres - condamné par la Cour internationale de justice ;

Alors que le système israélien de discrimination raciale contre ses propres citoyens arabes-palestiniens reste intact ;

Alors qu'Israël bloque systématiquement le droit à l'éducation des étudiants palestiniens par le biais de points de contrôle militaires et de barrages routiers, de son mur de ségrégation de 8 mètres et du bouclage fréquent des villes, empêchant régulièrement des milliers d'étudiants et d'enseignants de se rendre dans leurs écoles et universités ;

Alors que le 9 juillet 2005, 171 organisations de la société civile palestinienne ont appelé les personnes de conscience du monde entier à participer à une campagne mondiale de boycott, de désinvestissement et de sanctions (BDS) contre Israël, semblable à celles appliquées à l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid ;

Il est résolu que nous demandons que notre syndicat étudiant, XXXX, se joigne aux organisations étudiantes du monde entier en approuvant l'appel de la société civile palestinienne de 2005 pour le boycott, le désinvestissement et les sanctions, reconnaissant que le droit à l'éducation est un droit humain fondamental ;

Faire en sorte que l'administration XXXX s'engage également à identifier les entreprises qui soutiennent ou profitent de l'occupation et de la colonisation israéliennes des terres palestiniennes et à s'en séparer, tout en refusant d'entamer des collaborations officielles avec des institutions universitaires israéliennes jusqu'à ce qu'Israël cesse de violer les droits humains et le droit international.

**Modèle de question référendaire**

1. Pensez-vous que XXXX devrait soutenir l'appel de 2005 pour le boycott, le désinvestissement et des sanctions contre l'État israélien en raison de sa complicité dans les violations des droits de l'homme du peuple palestinien ?
2. DEn tant qu'étudiant de XXXX, êtes-vous en faveur de l'appel lancé à XXXX pour boycotter et désinvestir de toutes les institutions, entreprises et produits qui sont complices de l'occupation israélienne, sur la base des principes des droits de l'homme et du droit international ?
3. Pensez-vous que le XXXX devrait couper les liens avec les institutions suivantes en raison de leur complicité dans les violations des droits de l'homme des Palestiniens : XXXX